de Wasquehal se trouve dans un cas analogue. Il suggère une entrevue avec l'administration municipale de cette localité. M. le Maire accueille favorablement cette proposition.

Le huis-clos est ensuite prononcé.

L'ADORATION EN LA PAROISSE SAINT-PIAT

C'est dimanche prochain 7 juillet, qu'aura lieu la solennité de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, dans la paroisse Saint-Piat, à Roncq.

A cette occasion, un triduum de prières aura lieu. Il s'ouvrira demain soir mercredi, par un salut qui sera chanté à 20 h. et au cours duquel le sermon sera donné par un missionnaire diocésain.

Jeudi et vendredi, instruction à 8 h. et salut à 20 h.

Dimanche, à partir de 5 h. 30, communion générale; à partir de 6 h., exposition du Saint-Sacrement; à 7 h., communion générale des jeunes gens, suivie de l'action de grâce; à 10 h., grand'messe. Les chants seront interprétés par la Chorale mixte de la paroisse, qui fera entendre la « Messe en l'honneur du Saint-Sacrement », à deux voix mixtes, de René Quignard, sous la direction de M. Jules Deceuninck.

Les vêpres solennelles seront célébrées à 16 h.; elles seront suivies du sermon de clôture, du salut et d'une procession.

Les paroissiens sont invités à se relayer au cours de la journée devant le Saint-Sacrement.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le Contrôleur des contributions directes se trouvera à la Mairie le jeudi 4 et vendredi 5 juillet 1935, à 9 h. le matin et à 2 h. l'après-midi pour procéder à la révision annuelle des bases des contributions foncières, de la contribution mobilière, de la contribution des patentes et des diverses taxes assimilées.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu pour le Centre, aujourd'hui mardi à 15 h. au Café de la Station, rue de Lille et sera pratiquée par M. le docteur Bertrand.

AVIS AUX CHOMEURS. — Ce mardi, au Gymnase, rue des Chats-Huants, pointage de 9 h. à 9 h. 30.

COURS GRATUIT DE SOLFÈGE. — Ce mardi à 18 h. 30 au local de la Fanfare du Blanc-Four, café de l'Etoile, place Jean-Baptiste-Villain.

CHORALE PAROISSIALE DE St-PIAT. — Ce mardi soir à 20 h. 30, à la tribune, répétition générale pour les premières et deuxièmes parties.

A LA « JEANNE D'ARC ». — Ce mardi, à la Maison paroissiale, rue du Docteur-Galissot, exercice pour les pupilles à 19 h.; pour les adultes à 20 h.

CHEZ LES ACCORDÉONISTES RONCQUOIS. — Dorénavant, les cours de solfège et d'accordéon seront professés par M. Louis Dhondt, le sous-chef qui en était chargé étant actuellement sous les drapeaux.

LINSELLES

CAISSE PRIMAIRE DE « LA FAMILLE ». — Aujourd'hui mardi, permanence de 19 h. à 20 h. au « Foyer populaire » rue de Roubaix.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Ce mardi, salle de la rue de Tourcoing, exercice pour les pupilles de 18 h. à 19 h. 15; pour les adultes de 19 h. 30 à 21 h.

BONDUES

PERDU ROUTE TOURCOING A BONDUES, portefeuille renfermant somme argent et papiers importants. Remettre Druelle, rue Nationale, Bondues. Bonne récompense. 000d

BOUSBECQUE

AMICALE DES COMBATTANTS. — Les membres de l'Amicale sont priés d'assister en groupe aux funérailles de M. Camille Deschamps, ancien combattant et prisonnier de Maubeuge, qui auront lieu le jeudi 4, à 10 h., en l'église paroissiale. Le défunt était le père de Mlle Deschamps, directrice de l'école des filles.

A L'U. S. M. B. — Au cours de sa réunion de samedi, la section sportive de l'U.S.M.B. a procédé au tirage des primes de sa souscription 1934-1935. Les numéros gagnants sont les suivants: 354 17 218 57 128 104 292 349 309 234 247 36 259 166 120 88 48 144 85 123. Les lots sont à réclamer chez M. Loridan, rue St-Joseph, jusqu'au 31 juillet.

A L'UNION ORPHÉONIQUE. — Aujourd'hui mardi, répétition à 19 h. 30, hôtel St-Martin, rue de Wervicq.

ÉTAT-CIVIL. — Naissance. — Madeleine Vandenbussche, 9, rue de Menin.

Décès. — Camille Deschamps, 57 ans, s.p., 17, rue de Linselles.

COMINES

Le voyage à Bruxelles de la Philharmonie de Comines

La société de musique « La Philharmonique de Comines » organise pour le 11 août, un voyage à Bruxelles.

Les personnes désireuses d'y prendre part, peuvent dès maintenant et jusqu'au 5 août, s'y faire inscrire, au Café du Sapeur, Grand'Place; Café Saint-Sébastien, rue d'Hurlupin; Café des Deux Nations, à Comines (Belgique), pour le prix de 15 francs.

Un bon provisoire échangeable la veille du départ contre le billet de chemin de fer belge leur sera remis.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception à la mairie aujourd'hui mardi 2 et demain de 14 h. à 16 h.

WERVICQ-SUD

La fête des sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers ont fêté dimanche la Saint-Mamers. Après avoir assisté à une messe célébrée à 8 heures, ils rendirent visite à leurs bienfaiteurs. Ils assistèrent ensuite à un banquet auquel participèrent de nombreux invités.

Le maire de Wervicq, M. Vanrullen, qui présidait le banquet, remercia le délégué de l'Harmonie municipale, celui des anciens combattants, les jeunes de l'U. N. C., les Eleveurs wervicquois et la Chorale de Wervicq, les Gais Bourleurs et les deux représentants des pompiers de Comines qui assistaient à la fête. Le maire rappela les événements de l'année et annonça la prochaine nomination au grade de sous-lieutenant des pompiers, du sergent-major Braem, qui compte trente années de service.

Un bal réservé aux sapeurs-pompiers et à leurs invités clôtura les fêtes.

Carnet du Jour

NAISSANCES

— M. et Mme Henri DEDRYVER-LIAGRE sont heureux de vous annoncer la naissance d'un fils, Henri-Dominique.

Tourcoing, 23 juin 1935, 27, rue Pasteur.

Jeudi 4 juillet, vendredi 5 juillet.

Il ne sera pas envoyé de faire-part. 38d

— M. et Mme POLLET-JAMES sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, Marie-Antoinette.

Cet avis tient lieu de faire part.

16, rue de Tournai, Herseaux.

Box 706, Port Elisabeth (Sud Afrique). 95573d

Jus de Raisin CHALLAND, la boisson la plus saine et la plus agréable. Agent gén.: René Duforest, 52, rue d'Alsace, Roubaix.

Mesdames ! La Coupe du Couturier Albert jamais égalée. Vous en aurez la certitude en profitant des petits prix offerts en fin de saison. 45 bis, rue du Gal-Chanzy, Rx. 34613d

LILLE

Le carnaval d'été de Fives

Le Comité du commerce et des fêtes de Fives organise pour les fêtes annuelles du 28 juillet un grand concours de carnaval pour couples et isolés, avec de nombreux prix en espèces.

Les personnes désirant recevoir le règlement de ce concours sont invitées à écrire à M. Dutuict, 72, rue Pierre-Legrand, à Lille.

Un neurasthénique se suicide en se jetant par la fenêtre

Il y a huit jours, M. Gustave Leclercq, 60 ans, demeurant rue Eugène-Varlin, avait tenté de se donner la mort en se portant un coup de rasoir à la gorge au cours d'une crise de neurasthénie.

Après quelques jours de traitement à l'hôpital Saint-Sauveur, M. Leclercq était rentré chez lui, où on le surveilla étroitement.

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, à 3 heures, il se leva, ouvrit la fenêtre et se jeta dans le vide.

Le bruit de la chute donna l'alarme, mais quand on releva le malheureux, on ne put que constater le décès provoqué par une fracture du crâne.

Les vacances

A la campagne, à la mer, à la montagne, n'oubliez pas d'emporter votre provision d'Eau de mélisse des Carmes « Boyer », indispensable en voyage, exquis réconfortant en cas de malaises, fatigue en chemin de fer et pendant les mauvaises traversées. Quelques gouttes sur du sucre ou dans de l'eau fraîche. 34620d

NORD

Un distributeur de tracts communistes est arrêté à Dunkerque

Des agents ont surpris un nommé Léon Buniet, demeurant rue des Passerelles, qui ayant réussi à monter à bord d'un vapeur allemand y distribuait des tracts de propagande communiste. Après avoir opposé une vive résistance, Buniet a été conduit au poste et sera poursuivi pour outrage et rebellion.

La mère de la fillette carbonisée de Pont-de-la-Deûle est frappée d'une commotion cérébrale

Nous avons relaté le tragique incendie qui réduisit en cendres le baraquement occupé par une famille polonaise, à Pont-de-la-Deûle et coûta la vie à une fillette de cinq ans.

La mère de la pauvre petite victime, en service à Roubaix, fut prévenue avec ménagement. Mais à son arrivée, quand elle apprit par un enfant l'horrible mort de sa fillette, elle fut frappée d'une commotion cérébrale et on dut lui faire une piqûre pour qu'elle reprenne ses sens.

Henninot, le meurtrier de Haut-Lieu, va être interrogé aujourd'hui

Henninot qui, après avoir tué sa femme et ses deux enfants, mit le feu à sa maison pour cacher son crime, sera interrogé ce matin mardi, par M. Bernard, juge d'instruction.

Me Charles Deprez, bâtonnier de l'Ordre des avocats, a été désigné d'office pour assurer la défense de l'odieux assassin.

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

PAS-DE-CALAIS

L'élection du Conseil général dans le canton de Lumbres

Dimanche a eu lieu, dans le canton de Lumbres, une élection du Conseil général.

Il s'agissait de remplacer M. Cyprien Cadet, décédé. Voici les résultats:

Inscrits: 5.114. Votants: 4.543.

Ont obtenu: MM. Charles Lemaire, rural indép., 1.680 voix; V. Dambricourt, agraire, 1.125; Vieillard, radical-socialiste 918; Parenty, communiste, 490.

Il y a ballottage.

La remise de la rosette de la Légion d'honneur à M. l'abbé Ployart, préfet des études à Saint-Omer

Une belle cérémonie s'est déroulée dimanche, au Collège Saint-Bertin.

A l'occasion de l'assemblée générale des anciens élèves de cet établissement, le général Frère, ancien élève, est venu remettre officiellement la rosette d'officier de la Légion d'honneur à M. l'abbé Ployart, commandant, préfet des études du Collège Saint-Bertin.

Parmi les personnalités, nous avons remarqué MM. Lefebvre du Prey, sénateur, ancien ministre, président de l'Association des Anciens Elèves; le chanoine Sergeant, supérieur; le commandant Lesur; le capitaine Verdey, etc...

Avec le cérémonial d'usage, le général Frère remit les insignes d'officier de la Légion d'honneur à M. l'abbé Ployart et lui donna l'accolade.

La musique du Collège et la clique de l'Audomaroise exécutèrent ensuite la « Marseillaise ».

Une violente collision d'autos à Wizernes

Une violente collision s'est produite dimanche soir, sur la route de Wizernes, entre un camion appartenant à M. Romuald Dufour, à Blendecques, que conduisait M. Briche, qui arrivait de Gondardennes et une camionnette appartenant à M. Lucien Leroy, marchand de grains, à Saint-Martin-Boulogne, qui allait vers Saint-Omer. Il n'y eut que des dégâts très importants, surtout au camion qui, paraît-il, serait hors d'usage.

Des enfants mettent le feu à une meule de bois, à Audincthun

Les habitants du hameau de Wandomme, territoire d'Audincthun, apercevaient des flammes gigantesques s'élevant de l'allée conduisant aux ruines du château, qui est la propriété de M. Demenneville, rentier, à Fauquembergues.

L'endroit se trouvant à deux cents mètres environ des premières maisons de Wandomme, quelques personnes accoururent pour se rendre compte. C'était une énorme meule de bois qui était la proie des flammes et déjà celles-ci attaquaient les arbres les plus proches.

Des secours furent organisés et on parvint, après un travail opiniâtre, à préserver les arbres qui n'avaient pas encore été atteints. La meule, qui se composait de 36 stères de bois en bûches et de 300 fagots, d'une valeur de 1.200 francs, fut entièrement consumée.

Cet incendie à cet endroit désert semblant anormal, une enquête fut ouverte par la gendarmerie de Fauquembergues, qui apprit que le feu avait été mis par trois enfants de 12, 7 et 6 ans, dont les parents habitent Wandomme.

A Boiry-Saint-Rictrude un cultivateur est écrasé par son attelage et succombe

M. Joseph Dubus, 66 ans, cultivateur à Boiry-Sainte-Gertrude et conseiller municipal de cette commune, sortait de la cour de sa ferme, située en face de l'église, avec un tonneau d'eau attelé d'un cheval qu'il se proposait de conduire dans une pâture voisine.

Tout à coup, le cheval effrayé par le passage d'une automobile s'emballa. M. Dubus, surpris fut renversé et le récipient lui passa sur le corps, le blessant très grièvement.

Le blessé succomba deux heures plus tard.

LE CAFÉ MARTIN
Le meilleur Café au prix le plus juste
DÉPOTS: PARIS-BANLIEUE-PROVINCE
LES 250 GRAMMES 4f.60 POUR LA PROVINCE
LE CAFÉ MARTIN
est également vendu avec participation à la LOTERIE NATIONALE au prix de 5f.60 permettant de gagner 30.000 FR.
34, RUE JOUBERT: PARIS
Evitez les Contrefaçons

Un ouvrier mineur meurt par asphyxie aux mines de la Clarence, à Divion

François Baranowski, 36 ans, domicilié à Divion, s'était rendu dans une galerie abandonnée pour y chercher des outils qu'il y avait oubliés. Ne le voyant pas revenir, ses camarades de travail se mirent à sa recherche et le trouvèrent asphyxié.

Dix années de douleurs atroces

Guérison immédiate

Toute personne atteinte de maux d'estomac fera bien de lire l'intéressant récit de M. L...: voici ce qu'il écrit :

« Depuis dix ans, je souffrais d'ulcérations à l'estomac au point d'avoir positivement peur de manger. J'éprouvais des douleurs torturantes pendant plusieurs heures après chaque repas. J'avais essayé tous les remèdes connus, mais sans résultats. Mon cas semblait désespéré, lorsqu'un ami me dit que la Poudre Macléan pour l'estomac l'avait complètement guéri. Je l'essayai à mon tour et éprouvai une amélioration immédiate. Après avoir employé mes deux premiers flacons, je pus manger sans éprouver la moindre douleur. Maintenant, je mange de tout et suis un autre homme. »

Vous vous rendez compte à présent du soulagement que vous pouvez attendre de la Poudre Macléan pour l'estomac ? Mais ayez soin d'exiger la véritable marque portant la signature ALEX-C-MACLEAN. 44284

SOMME

Une brute assomme à coups de bouteille un garçonnet, à Amiens

Vers 23 heures, dimanche soir, des cris retentissaient soudain dans l'impasse Jean-Capron, à Amiens.

Quelques passants se précipitèrent: un garçonnet était étendu à terre, sans vie: le petit Jean Vasseur, 8 ans.

L'enfant avait succombé à des coups de bouteille que lui avait assénés l'ami de sa mère, un nommé René Baledant, plâtrier.

L'ignoble individu, qui s'était enfui, fut bientôt rejoint.

Sommé de s'expliquer, il argua que l'enfant avait mis trop de temps pour faire une commission.

Pendant ce temps, la mère était dans une ivresse complète et ne put être interrogée.

La belle saison

Les fruits commencent à affluer sur les marchés : cerises, fraises, framboises, groseilles, etc... Si vous voulez faire des confitures à bon compte, ménagères, n'attendez pas qu'il soit trop tard. Profitez des cours actuels, excessivement bas et faites immédiatement vos provisions pour cet hiver.

Tribunaux.

TRIBUNAL DE LILLE

(3me Chambre)

Audience du 1er juillet 1935

Présidence de M. Pommerol

La petite fraude. — Pour avoir introduit le 25 juin, par Halluin environ cinq kilos de tabac étranger, Irma Kerckhof, 24 ans, serveuse à Menin a été condamnée à trois mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et 500 fr. d'amende.

— Trente jours et douze jours d'emprisonnement et une amende solidaire de 1.000 fr. à Laurent Roose, 36 ans, meunier à Fives-Lille, rue du Long-Pot, 34 et à M. Poliet, 41 ans, journalier à Tourcoing, 27, rue d'Aurore lesquels avaient importé en France le 29 juin 16 kilos de tabac étranger par La Martinoire. Ils ont été condamnés en outre à une amende solidaire de 1.000 fr.

— Six jours d'emprisonnement et une amende solidaire de 500 fr. à Donné Vanderbaeten, 28 ans, manutentionnaire à Mouscron, et à Gérard Wouters, 25 ans, ouvrier agricole, sans domicile fixe, lesquels, le 23 juin, avaient été arrêtés à Tourcoing, rue Colbert tandis qu'ils introduisaient en France huit kilos de tabac étranger.

— Jeannette Poot, 34 ans, soigneuse à Mouscron, rue de la Tête-d'Orme, 106 a été condamnée à six jours d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis et 500 fr. d'amende pour avoir introduit en France le 24 juin par le Cuirassier un kilo de tabac étranger.

— L'introduction en France de deux kilos de tabac étranger vaut à Gustave Dewaele, 46 ans, ouvrier agricole à Wevelghem la peine de trois jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende. Une peine double d'emprisonnement et une amende de 500 fr. ont été infligées à Edouard De Daffer, 32 ans, cimentier à Mouscron pour avoir introduit en France environ huit kilos de tabac.

La grande contrebande. — Le 1er mai dernier, à partir de l'octroi d'Hem, une automobile montée par quatre individus était prise en chasse par les douaniers. Ils ne purent d'ailleurs la rejoindre car pour retarder leur marche, les poursuivis jetèrent hors de la voiture des ballots de tabac belge dont le poids total atteignait cent quatre vingt kilos.

La voiture était retrouvée le lendemain, Place de la Liberté; il s'agissait d'un taxi appartenant à M. Robert Delie, 51 ans, demeurant à Roubaix, rue des Filatures. Celui-ci avait donné en location son taxi moyennant le prix de 150 fr. à Georges Demarteleire, 40 ans, demeurant à Roubaix, 34, rue de Toulouse, qui depuis les faits a disparu. Delie a été condamné à un mois d'emprisonnement; Demarteleire par défaut à un an. Tous deux ont été condamnés solidairement à une amende de 26.500 francs.

— Rémi Verhaeghe, 28 ans, cultivateur à Gulleghem, rue du Moulin, 18 avait dissimulé dans l'avant-train d'un tombereau du tabac étranger. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement et à une amende de 64.375 fr.

Me Marcel Decroix est élu bâtonnier

Hier, à 16 h., le Barreau de Lille a procédé à l'élection de son bâtonnier et des membres du Conseil de l'ordre. Au premier tour de scrutin, Me Marcel Decroix a été élu bâtonnier.

Mes Fauchille, Derely, Libotte, Jean Bataille, Pierre Dhellemmes, Boulanger, Carpentier, Trannin et Decaux ont été élus successivement membres du Conseil de l'Ordre.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE VALENCIENNES. — Il a été offert en vente lundi: 345 bœufs, 209 vaches et génisses 101 taureaux, 30 chevaux.

Prix d'achat en cheville, au kg.: Bœuf, 1re qual. 5 fr. 75, 2me qual. 4 fr., 3me qual. 2 fr. 50; vache, 1re qual. 4 fr. 75, 2me qual. 3 fr., 3me qual. 2 fr.; taureau, 1re qual. 3 fr. 73, 2me qual. 2 fr. 28, 3me qual. 1 fr. 50.

Petite Correspondance

Une lectrice 41. — En principe, il rentrera en octobre, sauf dispositions nouvelles. —— **B.C.D.** — Le taux général de l'impôt sur bénéfices industriels et commerciaux est de 12 %. Mais ce taux est réduit à 6% pour les particuliers et les sociétés en nom collectif lorsque le bénéfice ne dépasse pas 10.000 francs et à 3 % lorsque le bénéfice imposable ne dépasse pas 5.000 francs. Le contrôleur vous ayant appliqué un forfait de 19.800, vous serez taxé à 12 %, à moins de contester le forfait. —— **Mamie.** — Nous avons déjà répondu à une demande analogue mais qui, si nos souvenirs sont exacts, nous était présentée en sens contraire. Nous faisions allusion au texte manquant et que cette fois nous trouvons dans votre lettre. Le texte du dédit ne précise pas le motif du refus — il aurait fallu préciser « pour cause de santé et non pour cause d'insuffisance de crédits » — Avec le texte actuel, et à moins de possibilités de preuves d'une autre intention des parties, le dédit nous paraît devoir être remboursé. Nous aurions dit le contraire si aucune condition n'avait été écrite, car c'eût été un dédit pur et simple, tombant par le seul fait de la non réalisation de l'achat. —— **Assurances sociales 1910.** — Non, il faut 60 ans. —— **F. 2.** — Nous ne pouvons vous donner un avis sur un cas dont nous ignorons totalement les éléments. En principe, le professeur est maître de la discipline de sa classe. —— **Je voudrais savoir.** — L'exécuteur testamentaire est le mandataire général du testateur. Son mandat est gratuit, à moins qu'une rémunération n'ait été expressément attribuée par le testateur. Mais il a droit au remboursement de tous ses frais. —— **Frontalier.** — Une convention franco-belge est en cours de mise au point. —— **Une petite dame P.T.T.** — Il y a une frigorique municipale à l'Abattoir de Roubaix où peut-être vous pourriez entreposer quelques mois votre provision au tarif réglementaire. Sinon, vous pouvez mettre les pots dans une cuvelle contenant de la glace. —— **Je reste en France.** — 1) En se mariant avec un Belge, votre mère peut conserver sa nationalité française, il suffit de faire une déclaration spéciale dans l'acte de mariage ; 2) Il y a peu de chances que la carte frontalière soit accordée pour venir en France dans le cas soumis ; 3) Il faut voir le bureau de main-d'œuvre étrangère, rue Nain, à Roubaix. —— **Un propriétaire ignorant.** — Les frais incombent aux deux propriétaires mitoyens, chacun pour moitié. —— **Un Franco-belge.** — Vous êtes sans doute dans le cas de pouvoir opter pour l'une ou l'autre nationalité. Votre lettre ne nous permet pas d'en juger. Vous pourriez faire cette option par anticipation afin de stabiliser votre nationalité. Ces déclarations se font devant le juge de paix. —— **La Crise.** — Ce n'est pas vous qui pouvez agir à l'égard de votre voisin, mais c'est le propriétaire ; il faut lui demander un compteur spécial pour chacun. —— **Anne-Marie.** — Les Chambres ont voté vendredi une nouvelle loi sur les loyers. L'Officiel ne l'a pas encore promulguée. Nous attendrons d'avoir le texte intégral pour vous répondre. —— **Y n'a pu houque 31.** — Dès le décès, le coffre est bloqué par la Banque. Il ne peut plus être ouvert qu'en présence du notaire et du représentant de l'Enregistrement. —— **V. 2 Tourcoing.** — Il faut qu'il soit rédigé daté et signé et entièrement de la main du testateur. Il n'y a d'héritiers réservataires qu'en ligne directe. Vous pouvez déposer le testament chez votre notaire.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

Au Casino-Kursaal d'Ostende

Les fortes chaleurs de ces derniers jours rendent particulièrement agréable un séjour sur notre littoral, où les ardeurs du soleil sont tempérées par une douce et fraîche brise. Il est surtout naturel que, dans l'après-midi et le soir, un grand nombre de villégiateurs assistent aux concerts et attractions du Casino-Kursaal. Ludo Langlois et Léandre Vilain apportent une constante variété dans le choix de leurs programmes, tandis que les Ambassadeurs maintiennent haute et ferme la renommée de leur élégance.

Les signes avant-coureurs de la grande saison se précisent un peu plus chaque jour. A partir du 6 juillet, les concerts du soir seront rehaussés par le concours d'une vedette de chant. Ainsi nous verrons apparaître successivement sur l'estrade de la Grande Rotonde : Mlle Jacqueline de Kesel, dont la réputation est solidement établie (6 juillet) ; M. P. Roitel, basse (7 juillet) ; Mlle Madeleine Clairy, cantatrice (8 juillet) ; Mlle Edith Nicol, cantatrice (9 juillet) ; Mlle France Argell, cantatrice (10 juillet) ; Mme Juliette l'Epinois, cantatrice (1 juillet) ; Mlle Simone de Val, cantatrice (12 juillet) ; M. A. Mancel, du Théâtre Royal de la Monnaie (13 juillet).

Le 7 juillet aura lieu un petit événement qui ne passera certes pas inaperçu : l'élection, au Thé-Dansant, à 17 h. 30, de Miss Littoral, qui sera choisie parmi un charmant essaim de dames. Ce grand gala d'élégance et de beauté attirera, sans aucun doute, la toute grande affluence.

Programme du 6 au 13 juillet 1933 :

Samedi 6, à 21 h. : Mlle Jacqueline de Kesel, cantatrice.

Dimanche 7, à 21 h. : M. Paul Roitel, basse.

Lundi 8, à 21 h : Mlle Madeleine Clairy, cantatrice.

Mardi 9, à 21 h. : Mlle Edith Nicol, cantatrice.

Mercredi 10, à 21 h. : Mlle France Argell, cantatrice.

Jeudi 11, à 21 h. : Mme Juliette l'Epinois, soliste des Concerts Lamoureux.

Vendredi 12, à 21 h. : Mlle Simone de Val, cantatrice.

Samedi 13, à 21 h. : M. A. Mancel, du Théâtre Royal de la Monnaie.

Dimanche 7 juillet, à 17 h. 30, au Thé-Dansant : grand gala d'élégance et de beauté. Election de Miss Littoral. Ce concours se fera en maillot de bain.

Tous les jours : à 15 et 21 h. : concert symphonique sous la direction de Ludo Langlois ; à 16 h. : concert d'orgue par M. Léandre Vilain ; de 16 h. 30 à 18 h. 30 : thé-dansant. Après le concert du soir, soirée dansante.

Le Casino-Kursaal et le Palais des Thermes sont ouverts toute l'année. 34672d

LILLE

LE REXY. — Permanent à 14 h. - Cette semaine : « Esquimaux ». 3439

CINEMA NOEL 76, rue Jouffroy, 76 Roubaix (T. 343.59)
SOIREE à 8 heures
RAIMU dans
J'AI UNE IDÉE
Ramon Novarro et Hélène Hayes dans
LA NUIT DES PAGODES

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44).

A l'Exposition de Bruxelles

Deux ascensions aérostatiques

Deux sphériques ont pris le départ, dimanche soir.

Le ballon « Belgica » a été obligé de descendre dans un bois près de Dallington (Comté de Sussex). Le pilote, Ernest Demuyter, et les deux passagers sont sains et sauf. Ils se sont rendus au village de Dallington, d'où ils téléphonèrent.

Ils passèrent la nuit dans le bois auprès de leur ballon, qui sera dégonflé et expédié par la route, pour être embarqué ultérieurement pour la Belgique.

Les nouvelles concernant le ballon piloté par Philippe Quersin, furent longtemps imprécises. Le sphérique avait été aperçu dans la soirée survolant la côte anglaise. Vers 8 heures, il volait en direction nord-est au-dessus de la côte de Kent, à une altitude assez élevée. Il a atterri dans la soirée aux environs d'Ostende.

La journée du mardi 2 juillet

Dans les salles de l'Exposition. — Journées médicales. — Congrès du chauffage et de la ventilation. — Congrès de médecine et de pharmacie militaires. — Congrès international d'éducation physique.

Pavillon de la Suède. — A 15 heures, conférence sur les arts décoratifs suédois, par le docteur Ake Stavenow, conservateur au Musée national de Stockholm.

Pavillon des Congrès. — A 17 heures, salle A, démonstration de gymnastique suédoise par une troupe de vingt-quatre gymnastes suédois.

Salles des Fêtes. — A 21 heures, grand concert de musique suédoise par l'Orchestre symphonique de Bruxelles, sous la direction de M. Nils Grevillius, premier maître de chapelle à la Cour de Suède, et en présence de la Reine.

Pavillon du Commissariat général. — A 21 heures, récital de piano Mila Circul.

Au Vieux-Bruxelles. — De 15 à 17 h.; Concert populaire, place des Bailles, avec le concours de la Fanfare du « Vieux-Bruxelles ».

— De 21 à 23 heures : Concert-promenade avec le concours de la même fanfare.

A Bruxelles, on a célébré le cinquantenaire du Congo

De grandes fêtes ont célébré, lundi, à Bruxelles, la création de l'Etat du Congo, il y a cinquante ans.

De nombreuses manifestations ont eu lieu, dont l'une au Palais des Académies fut présidée par le Roi.

Les orateurs, dont le ministre des Colonies, M. Rubbens, ont souligné l'œuvre magnifique entreprise au Congo et le développement considérable pris par la colonie.

L'Ecole militaire belge fête son centenaire

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi se dérouleront à Bruxelles les fêtes du centenaire de l'Ecole militaire belge.

Le prince Baudouin, le roi Albert Ier, le roi Léopold III et le prince Charles comptèrent parmi ses élèves.

L'Ecole occupa successivement les anciennes écuries du Palais du Prince d'Orange; puis en 1874, l'abbaye de la Cambre. Elle est actuellement ouverte avenue de la Renaissance.

Des officiers supérieurs de grand mérite la commandèrent, tel l'héroïque lieutenant-général Leman, qui s'illustra lors de la défense des forts de Liége.

A l'occasion des fêtes de son centenaire, l'Ecole recevra des délégations d'écoles militaires de France — Saint-Cyr, Polytechnique et Sainte-Maixent — d'Angleterre et de Hollande.

A Rumes-lez-Tournai, les Dames de la Sainte-Union fêtent leur centenaire

Lundi, à Rumes-lez-Tournai, le grandes fêtes ont marqué la célébration du centenaire du couvent des Dames de la Sainte-Union.

Les fêtes jubilaires furent présidées par S. Exc. Mgr Rasneur, évêque de Tournai. Un cortège, une messe solennelle d'actions de grâces et des réunions d'anciennes élèves ont occupé la journée.

Concours de maillots de bains

A l'occasion de l'inauguration des nouvelles installations balnéaires d'Ostende, un grand concours de maillots de bains sera organisé le dimanche 7 juillet, sur la plage, devant les nouvelles cabines.

Au cours de cette fête inaugurale, la Reine de la Côte belge sera élue.

Les personnes qui désirent participer au concours sont priées d'écrire tout de suite (en joignant leur photo si possible) à M. Devlieger, Casino-Kursaal d'Ostende.

Dès que leur adhésion aura été reçue, elles seront convoquées pour le concours éliminatoire.

Un maillot de bain sera offert gracieusement à toute concurrente admise. 617d

UN JEUNE CULTIVATEUR ENTRAINÉ PAR SON CHEVAL QUI PREND LE MORS AUX DENTS EST TUÉ A WATOU-LEZ-YPRES

Un singulier mais pénible accident mortel s'est produit en cette commune. Un cultivateur, M. Rémi Desaegher, 28 ans, se trouvait avec son cheval sur ses champs quand, soudain, l'animal prit le mors aux dents, entraînant derrière lui en une terrible chevauchée, son propriétaire qui tenait le cordon autour de la main.

M. Desaegher fut tiré, culbuté et projeté comme un fétu de paille à travers les sillons et excavations de ses champs.

Des témoins de ce terrible accident accoururent et réussirent à maintenir la bête. Ils trouvèrent M. Desaegher qui gisait inanimé dans un lamentable état : chairs arrachées aux bras, fracture du bras droit, fracture de l'épaule et plusieurs blessures profondes à la tête.

Le malheureux cultivateur qui vivait encore fut transporté à une clinique où il est mort quelques instants après, malgré les meilleurs soins médicaux.

M. Desaegher laisse une jeune veuve et un petit enfant.

TIRAGE DE L'EMPRUNT 5 % 1932 DU CRÉDIT COMMUNAL

Lundi a eu lieu le 12e tirage au sort de l'Emprunt 5 p. c. 1932 du Crédit Communal de Belgique.

Les primes sont échues comme suit :

N° 645.876, 5 millions de francs.

N° 627.100, 500.000 francs.

Nos 255.060 et 351.950, 100.000 francs.

Nos 112.758, 130.663, 270.167, 720.015, 726.537 et 1.068.130, 50.000 francs.

Les soixante obligations suivantes sont remboursables à 25.000 francs :

107.932	149.817	162.445	206.577
223.347	240.756	253.738	265.296
266.448	287.479	312.281	333.206
356.349	373.421	409.561	411.304
424.687	439.615	442.094	443.532
452.775	468.877	485.901	487.[illegible]
488.064	489.440	501.981	504.196
505.534	524.194	556.553	577.970
640.138	646.040	649.168	679.575
692.443	711.375	744.056	758.394
768.833	769.297	780.060	786.091
799.118	821.187	841.039	856.832
900.788	936.517	954.609	961.925
972.792	1.008.487	1.019.480	1.048.[illegible]
1.066.411	1.069.877	1.075.[illegible]	1.095.048

LA VENTE DES ARMES A L'ETHIOPIE

Le Gouvernement belge n'a pas interdit la vente d'armes à l'Ethiopie. Mais pour ce pays comme pour d'autres régions du nord de l'Afrique, le commerce des armes est soumis à une licence. C'est ce qui a été fait en l'occurence de façon à ralentir ce commerce.

LES ELECTIONS AU BARREAU DE BRUXELLES

Les élections au Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau d'appel, ont eu lieu lundi après-midi. M. Thomas Braun a été élu bâtonnier par 405 voix contre 275 à Me Thollen.

UN INCENDIE DANS UN CINÉMA DE BRUXELLES

Lundi après-midi, un incendie a éclaté dans une salle de cinéma, rue du Pont-Neuf à Bruxelles. La salle a été évacuée sans panique et il n'y a eu aucun accident de personne. Les dégâts sont très importants et on ignore les causes de ce sinistre.

UNE AUTO SE JETTE SUR UNE MOTO A L'ARRET PRÈS D'ANGLEUR

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, deux motocyclistes, MM. Walrand et Grosjean, demeurant tous deux à Seraing, s'étaient arrêtés sur la route, près d'Angleur pour effectuer une petite réparation au phare de leur machine, mais une auto venant de Liége survint et le conducteur, M. Detaillie, n'apercevant pas la moto dépourvue d'éclairage, faucha la machine et les deux hommes.

M. Grosjean eut les jambes broyées et une forte plaie à la tête ; il fut tué sur le coup. M. Walrand, très grièvement blessé, a été conduit dans une clinique.

SI VOUS FAITES DES OPÉRATIONS commerciales en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE 32, rue du Fossé-aux-Loups, Bruxelles et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. 2499

YPRES

Un terrible accident d'auto

UN CYCLISTE MORTELLEMENT ATTEINT PAR L'AUTO D'UN MENINOIS

Trois blessés

Dimanche matin, vers 10 h. 25, un cycliste, M. Maurice Bajart, 59 ans, demeurant à Watou, célibataire, se rendait sur la chaussée d'Ypres, vers Elverdinghe, sur la route qui mène vers la Panne. Derrière M. Bajart arrivait l'auto de M. Dekempe, de Menin, dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes.

La circulation vers le littoral était très intense dimanche, dans la matinée et la route étant assez étroite en cet endroit, il s'en suivit que l'automobiliste n'ayant pas vu à temps le cycliste, tamponna celui-ci. Le malheureux sexagénaire disparut sous l'auto, qui se jeta ensuite contre un arbre et versa dans le fossé qui borde la route à cet endroit.

M. Bajart, qui était grièvement blessé, perdait du sang en abondance. Un médecin, mandé en hâte, prodigua à M. Bajart ses meilleurs soins et un prêtre lui administra les saints sacrements.

Le conducteur de l'auto en a été quitte pour la peur, mais deux personnes qui se trouvaient dans la voiture ont été blessées, sans gravité cependant. M. Bajart a été transporté dans un état grave, par voiture d'ambulance, à l'hôpital d'Ypres. Le malheureux souffre d'une fracture du crâne et de blessures graves dans le dos. On craint une issue fatale.

MENIN

UN HOMME EST MORTELLEMENT BLESSÉ PAR L'AUTO D'UN HALLUINOIS ET SUCCOMBE A SES BLESSURES

Un grave accident de la circulation s'est produit dimanche soir, le long de la route provinciale de Menin à Roulers, à la Porte de Bruges, aux confins du territoire de Menin, un peu avant d'arriver à la hauteur Keselberg.

Vers 22 heures, deux hommes quittaient l'auberge « In het Barrierke » (A la Barrière), estaminet sis du côté droit de la chaussée de Bruges et habité par M. Emile Masquelier-Doom, au 573 de la dite rue : c'étaient MM. Camille Segers, forgeron, âgé de 48 ans, demeurant rue de Bruges 593, et son beau-frère, Maurice Muylle, ouvrier agricole, né à Menin, le 11 mars 1885, célibataire, qui habite au 425 de la même rue.

Après avoir conversé quelques instants sur la rue, les deux beaux-frères se quittèrent et se rendirent à leur domicile respectif.

Au même moment arrivait de la direction de Roulers, se dirigeant vers le centre de Menin, l'auto de M. Defretin fils, industriel à Halluin.

M. Muylle qui devait traverser la chaussée pour gagner sa maison fut happé par l'auto de M. Defretin et violemment projeté sur la chaussée. M. Defretin stoppa immédiatement. M. le docteur Dequinnemas, appelé sur les lieux, vint examiner le blessé et lui administrer un premier pansement. M. Muylle était dans un lamentable état : il souffrait d'une fracture de crâne, de la fracture des jambes, et portait des contusions sur tout le corps. Le malheureux a été transporté par voiture-ambulance à l'hôpital civil de la porte de Bruges, où il est décédé hier, lundi matin, à 8 h. 30, à la suite de ses blessures.

La gendarmerie de Menin s'est rendue sur place immédiatement après l'accident en vue de faire les constatations réglementaires.

HARLEBEKE

A la suite d'un dérapage deux motocyclistes font une chute grave

L'un d'eux, gardien de but du Stade de Courtrai est dans un état désespéré

Dimanche soir, vers 20 h. 30, une motocyclette montée par M. Gérard Biebaert, demeurant à Courtrai, et sur la selle arrière de laquelle se trouvait M. Werner Feys, âgé de 18 ans, demeurant chez ses parents, chaussée de Tournai, suivait la chaussée qui relie Harlebeke à Deerlyck, se dirigeant vers Courtrai. Tout à coup, par suite d'une circonstance non déterminée, mais que l'on croit être un dérapage, la moto fit une embardée et alla versé dans un fossé bordant la route, tandis que les deux hommes étaient violemment projetés sur le sol. Relevés aussitôt par des témoins de l'accident, ils furent transportés dans un café voisin, où un docteur vint leur prodiguer des soins.

M. WERNER FEYS

Mais tandis que M. Biebaert ne portait que des blessures peu graves, son camarade se trouvait dans un état alarmant et il fallut d'urgence le faire admettre à la clinique de M. le docteur Lauwers à Courtrai, où l'on constata qu'il portait une double fracture du crâne qui mettait ses jours sérieusement en danger. On ne possède d'ailleurs que très peu d'espoir de le sauver.

Dès qu'il fut connu à Courtrai, ce pénible accident ne tarda pas à faire l'objet de nombreux commentaires. En effet, M. Werner Feys est sympathiquement connu en ville, en raison surtout de sa présence dans l'équipe du Stade de Courtrai, dans laquelle il occupait la place de gardien de but. Malgré son jeune âge, il était considéré comme le meilleur keeper des équipes de promotion pour les deux Flandres, et c'était grâce à sa valeur que Courtrai était parvenu à remporter le récent « tournoi des cinq villes ».

INGELMUNSTER

UNE COLLISION ENTRE MOTOCYCLISTES. — Dimanche matin, vers 8 h., une collision s'est produite près de la Place, entre deux motocyclettes montées l'une par M. Maurice Carlier, demeurant rue de Courtrai, à Ingelmunster, allant vers Bruges et l'autre par M. Omer Verbrugghe, cultivateur à Meulebeke. Ce dernier a eu la jambe gauche fracturée. Après avoir reçu des premiers soins d'un docteur, la victime a été transportée à la clinique d'Iseghem.

LA FEMME MODERNE

Quel singulier contraste entre la femme d'hier et la femme d'aujourd'hui ! Quelle serait la surprise de nos aïeules si elles voyaient l'évolution rapide de leurs filles et petites-filles.

Il est vrai que les temps ont changé et que, tout en conservant cette grâce native qui fait son charme, la femme moderne, tant par le travail que par le sport, a su conquérir cette indépendance qui, demain, doit la faire l'égale de l'homme dans tous les domaines.

Cependant la femme demeure l'esclave de certaines fonctions et, pour conserver la plénitude de ses moyens physiques, elle doit éviter ces maladies, ces douleurs périodiques qui la mettent, malgré elle, en état d'infériorité manifeste.

Tous ces troubles (irrégularités, règles douloureuses, palpitations, vertiges, désordres digestifs, nervosisme, mélancolie, obésité) peuvent être maintenant facilement évités car les dernières découvertes scientifiques ont permis de mettre au point un médicament rationnel, efficace et complet: « LE FEMOSYL », qui régularise « LA VIE INTIME DE LA FEMME ».

Le FEMOSYL, à base d'Hormones, d'extraits glandulaires et d'extraits de plantes est la médication concrétisant les derniers progrès réalisés par la Science.

Le FEMOSYL seul prend en considération tous les facteurs générateurs des troubles menstruels et renferme tous les éléments nécessaires à leur traitement. D'une efficacité absolue, d'un emploi facile et sans aucun danger pour l'organisme, le FEMOSYL est indispensable à tous les âges de la femme.

C'est le remède souverain agissant même dans les cas les plus graves, rebelles à toute autre médication.

Le FEMOSYL est en vente dans toutes les pharmacies : la boîte, 14 fr. Demander aux Laboratoires Efficia (Service C. 5), 36 bis, rue Guersant, à Paris (17e), l'envoi franco de la brochure « La Vie Intime de la Femme ». 34616d

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

Les concours de fin d'année du Conservatoire national

Voici les prix qui ont été décernés dans les classes suivantes pour les concours de fin d'année au Conservatoire national de Roubaix :

Prix Georges Schiller. — Georgette Evely : première mention d'orgue, premier prix de musique de chambre, premier prix d'harmonie à l'unanimité, premier prix de piano, premier prix de solfège, premier prix d'Histoire de la musique.

Prix Victor Delannoy. — Marguerite Depocrtère : deuxième accessit d'Histoire de la musique, premier prix de violon, premier prix de solfège, premier prix de musique de chambre.

Prix de la Grande Harmonie. — Robert Bourlet : deuxième mention de solfège à l'unanimité, premier prix de cor à l'unanimité.

Prix Louis Montagne. — Lucia Devresse : troisième mention d'harmonie, première mention d'Histoire de la musique, premier prix de piano, deuxième prix de musique de chambre.

Prix de la Mutuelle des Artistes musiciens. — André Rollin : premier accessit de musique de chambre, deuxième distinction de solfège, troisième mention d'Histoire de la musique, premier prix de violon.

Prix Paul Fournier. — Jules Prez : deuxième prix de solfège à l'unanimité, deuxième mention d'Histoire de la musique, premier prix de hautbois.

Prix Louis Knorr. — Cyriaque Verplancken : deuxième mention d'Histoire de la musique, première nomination de solfège, deuxième prix de cornet à pistons, premier prix de trompette.

Prix d'honneur (offert par M. le Ministre de l'Education nationale). — Lucienne Debusschère : deuxième nomination d'harmonie, premier prix de musique de chambre, premier prix de piano, premier prix d'histoire de la musique, premier prix de solfège à l'unanimité.

Aux arrérages de ces legs, s'ajoutent des primes offertes par M. Jean Dearx, membre de la Commission administrative du Conservatoire.

Cercle sténographique roubaisien

Par suite de la clôture de l'année scolaire, le dernier cours d'entraînement sténographique organisé par le Cercle sténographique roubaisien à l'Institut Turgot, aura lieu le jeudi 4 juillet prochain à l'heure habituelle.

Les cours d'entraînement reprendront en octobre en vue de la formation des équipes qui participeront aux championnats du Congrès de Douai (Pentecôte 1936) et l'attribution des bourses pour ce même congrès.

TOURCOING

Conservatoire national de musique

Concours publics de fin d'année

La dernière séance de concours publics de fin d'année aura lieu mercredi prochain, à 14 h., et sera réservée aux classes de harpe (professeur : Mme Devos) et de piano (professeurs : Miles Barbier et Dupuis).

En voici la distribution :

CLASSE DE HARPE

Première division. — « Fantaisie », de Jacques Ibert ; « Lecture d'un morceau manuscrit », de Lucien Niverd.

Concurrentes : Mlles Irène Janssens, premier concours ; Marie-José Chais, second prix à l'unanimité 1934 ; Marie-Henriette Florin, premier concours.

PREMIÈRES CLASSES DE PIANO

Cours supérieur. — « Six Variations », de Beethoven ; « Lecture d'un morceau manuscrit », de Lucien Niverd.

Concurrentes : Mlles Irène Janssens, premier concours ; Marguerite Geeraert, second prix à l'unanimité 1934 ; [illegible] Desurmont, second prix 1934 ; Jeanne [illegible]hoecke, premier concours ; Léontine [illegible] premier concours ; Mireille Van Cottin, premier concours ; Elisabeth Dewitte, premier concours ; Marie-Henriette Florin, premier concours ; Geneviève Delbarre, [illegible] accessit à l'unanimité 1934 ; Rose Bém, premier concours ; Henriette Brognies, second prix 1934.

Division d'excellence. — a) « Nocturne (op.-15-N° 1), de Chopin ; b) « [illegible] étude de Concert », de Joseph Jongen ; « Lecture d'un morceau manuscrit », de Lucien Niverd.

Concurrentes : Mlles Marie-Paule [illegible]de, premier prix à l'unanimité 1934 ; [illegible] de Cauchy, premier prix 1934 ; [illegible] Lefebvre, premier prix à l'unanimité [illegible] M. Albert Vercruysse, premier prix [illegible] Mlle Anne-Marie Honoré, premier prix à l'unanimité 1934.